

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL Municipal

SEANCE DU 23 juin 2016

**Président** : M.SALLET Jacques, Maire

**Secrétaire de Séance** : M. VELON Guillaume

**Présents** : Mrs SALLET Jacques –CHUNIAUD Roland –JOLY Christian - VELON Guillaume -  
Mmes PACCOUD Karine –JOUVENT Claire - BOYER Frédérique - LETOURNEAU Adeline

**Excusés** : Mmes JOSSERAND Yolande (pouvoir à VELON Guillaume) - PERRETANT Delphine (pouvoir à BOYER Frédérique) – Mrs CAVILLON Hervé ( pouvoir à LETOURNEAU Adeline) – TATON Pascal (pouvoir à PACCOUD Karine –

**Absent** : M. FAVRE Romain - M. RIONET Alexandre - Mme DUFOUR Martine

Le Conseil Municipal a :

- Confié le marché des travaux de réhabilitation des sanitaires et d'accessibilité à l'école aux entreprises suivantes :

* Démolition – Gros Œuvre – Désamiantage : GIROUD Maçonnerie pour :	7 644.17 € HT
* Menuiseries extérieures avec option bois : SARL LAFFAY pour :	3 640.00 € HT
* Menuiseries intérieures : SARL LAFFAY pour :	2 510.00 € HT
* Isolation – Plâtrerie – Peinture : PONCIN SARL pour :	6 648.81 € HT
* Chauffage-Ventilation-Plomberie-Sanitaires : Bresse Energies Renouvelables	9 714.50 € HT
* Electricité courants forts – Courants faibles : VERVIER Philippe pour :	3 854.06 € HT
* Carrelage – Faïence : MARTIN Jean-Philippe pour :	4 312.66 € HT

Soit un total de marché de 38 324.20 € HT ou 40 813.85 € TTC.

- Remis le marché « Programme de voirie 2016 » à l'entreprise SOCAFL pour un montant de 33 902.80 € HT ou 40 683.00 € TTC. Les travaux consistent au renforcement du chemin de « La Maison Brûlée » et de la cour de la cantine et salle de réunion et de point à temps sur divers tronçons de voirie.

- Accepté de réaliser les travaux de réhabilitation énergétique des logements de la cure sur deux exercices, soit :

pour 2016 : \* l'isolation des combles

\* la rabaisse des plafonds dans l'appartement actuellement vacant et le studio, tous deux au rez-de-chaussée

\* le remplacement des radiateurs par des convecteurs nouvelle génération dans tous les appartements du bâtiment

pour 2017 : \* le remplacement des menuiseries sur l'ensemble du bâtiment (porte d'entrée de l'immeuble, portes d'entrée de tous les appartements, portes fenêtres et fenêtres de tous les logements en respectant les préconisations de l'architecte des Bâtiments de France (menuiseries bois peintes).

\* les retouches éventuelles de peintures des encadrements de menuiseries  
et demandé de solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental au titre de la dotation territoriale

- Donné son accord pour régulariser des écritures budgétaires sur le budget assainissement

- Demandé de reconduire pour 2016 l'adhésion de la commune au Fonds de Solidarité Logement à raison de 0.30 € par habitant, soit pour un montant de 225.00 €, somme prévue au budget 2016

- Affirmé que l'EPF de l'Ain (Etablissement Public Foncier) remplit complètement son rôle auprès des collectivités locales et rejette à l'unanimité le projet d'extension de l'EPORA (Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) sur le territoire du département de l'Ain

- Donné son accord pour la réalisation de travaux de sécurisation du Bourg par l'aménagement de parking, d'aires de stationnement, de passages piétons, mais aussi l'installation de coussins berlinois, la création de place de parking vers le cimetière, la réfection de la place avec la création d'une aire de covoiturage, la mise en sécurité de l'abattoir RONSARD et la sécurisation de certains carrefours dangereux.

- Demandé à l'unanimité de présenter au Conseil Départemental une fiche d'intention de projet pour la dotation 2017 pour les programmes suivants :

- Au titre de la dotation territoriale :
  - \* l'accessibilité : programme 2017 prévu dans l'Ad'AP
  - \* le PLU
  - \* les menuiseries du bâtiment de l'ancienne cure
- Au titre des amendes de police :
  - \* la sécurisation

- Autorisé l'acquisition :

- . d'une table en béton armé avec ses deux bancs
- . d'une borne pour déjections canines
- . de 3 poubelles

l'ensemble pour un montant total de 1 991.17 € TTC

- Accepté de programmer des travaux de sécurisation de certains virages dangereux et demandé de confier les chantiers de Montéfanty, Châtelet et Haute-Serve à l'entreprise Bresse-Terrassement pour 2085.20 € TTC et le chantier de Cornaillon à l'entreprise Alain MICHON pour 1 440.00 € TTC.

- Eté informé de l'état d'avancement de la numérotation des voies et de la tenue d'une réunion publique le 16 septembre avant l'arrêt de la décision définitive.

- Eté invité à réfléchir sur le périmètre territorial de la future intercommunalité de Bourg Agglomération pour un avis à donner lors de la prochaine séance.

- Eté avisé des préconisations faites par le Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze et de l'IRSTEA (Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture) pour essayer de remédier aux risques d'inondations au lotissement « La Maison du Pré » (création de zones humides, mise en place de haies, remise des terrains en prairie, réouverture des busages et méandrage du fossé en amont du lotissement).

- Pris note des conditions de désherbage à partir du 01/01/2017. Les produits phytosanitaires ne seront plus employés. Le Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze et le CFPH d'Ecully préconisent l'utilisation d'un réciprocatrice pour la place de l'église et le cimetière, voire le

désherbage thermique et d'un girobroyeur pour les chemins. Ces matériels pourraient éventuellement être financés par l'Agence de l'Eau.

- Pris note d'un courrier de la Communauté de Communes de St Trivier de Courtes annonçant la Fête du Vincuit qui aura lieu le dimanche 2 octobre 2016 à la Ferme-Musée de la Forêt à Courtes et sollicitant la mise à disposition de matériel et du personnel.

- Eté avisé d'un mail de la Préfecture concernant les demandes de reconnaissance de catastrophes naturelles suite aux phénomènes de sécheresse/réhydratation des sols pour 2015. Celles-ci ne seront traitées au Ministère que courant septembre.

- Eu connaissance de rapports d'activités 2015

- de la Direction Départementale des Territoires
- d'Hélianthe, organisme qui assure la promotion des énergies (économies), le développement des énergies renouvelables et la préservation des ressources naturelles.
- du CNAS (actions sociales adaptées aux besoins du personnel territorial)
- des petites scènes vertes, association théâtrale financée par le Département

- Eté informé :

- du maintien du concours des maisons fleuries organisé par le Comité Départemental de Fleurissement. Pour ce qui concerne le fleurissement communal, la saison de repiquage et de mise en place du matériel d'arrosage automatique s'est bien déroulée, malgré une météo difficile.
- de l'envoi d'une carte de remerciements de M. et Mme MICHACA qui ont pu recouvrir des pans de toit du château de Montiernoz avec des tuiles vernissées
- d'un mail de l'OCCE de l'Ain sollicitant le versement des subventions de la part des municipalités sur son propre compte bancaire, subventions qui seront ensuite reversées aux coopératives scolaires concernées.
- du dépôt de plainte du Maire en gendarmerie pour le vol de 8 drapeaux au monument aux morts (4 avaient été mis en place le 7 mai puis 4 autres pour le 11 mai)
- de la nouvelle dénomination de ERDF : Enedis
- de l'invitation à l'Assemblée Générale de la mission locale jeunes qui aura lieu à Péronnas le 24 juin.
- d'un courrier de remerciements des enseignantes de l'école pour avoir mis un agent communal à leur disposition lors de la visite des élèves à la station d'épuration
- de la notification de dossiers d'urbanisme :
  - \* avis défavorable de l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour deux certificats d'urbanisme déposés par Joël MEDARD pour des terrains situés face à l'entreprise de construction métallique
  - \* des prescriptions demandées par les Bâtiments de France pour la clôture et le portail sollicités par déclaration préalable par Gilles GUILLOT.
- de la date de la prochaine séance arrêtée au 28 juillet 2016.